Rapport financier trimestriel

2021-2022

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2021

Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2021

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

A) Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités prescrites dans la Directive sur les Normes comptables, GC 4400 Rapport financier trimestriel des ministères. Ce rapport financier trimestriel devrait être lu de concert avec le Budget principal des dépenses de 2021-2022 (Parties I et II) et les rapports trimestriels précédents. Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen.

Raison d'être du Bureau du secrétaire du gouverneur général

Le Bureau du secrétaire du gouverneur général (le Bureau) offre un soutien et des conseils au gouverneur général du Canada en lien avec son rôle unique de représentant de la Reine au Canada ainsi que de commandant en chef. Le Bureau aide le gouverneur général à s'acquitter de ses responsabilités constitutionnelles, à représenter le Canada ici et à l'étranger, à rapprocher les Canadiens et à concéder des armoiries. Il soutient également le gouverneur général dans la promotion de l'excellence en administrant le Régime canadien de distinctions honorifiques et en organisant la remise des distinctions honorifiques, des décorations, des médailles et des prix. Le Bureau gère le programme de services aux visiteurs des deux résidences officielles du gouverneur général et supervise les activités quotidiennes de ces résidences. Il fournit aussi un soutien aux anciens gouverneurs généraux, ce qui inclut les pensions des anciens gouverneurs généraux et de leurs époux.

Vous trouverez des renseignements supplémentaires sur le mandat, les rôles, les responsabilités et les programmes du Bureau sur la page Web du Budget principal des dépenses de 2021-2022 (Parties I et II).

Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du Bureau accordées par le Parlement et celles utilisées par le Bureau conformément au Budget principal des dépenses pour l'exercice financier 2021-2022. Ce rapport trimestriel a été préparé en utilisant un cadre de rapport financier à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière sur l'utilisation des autorisations de dépenser.

Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2021

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées sur une base annuelle par l'entremise de lois de crédit ou de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Le Bureau utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du rapport annuel du Bureau. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement demeurent toujours basés sur la méthode de comptabilité axée sur les dépenses.

B) Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

La présente section met en en évidence les faits significatifs qui ont contribué à l'augmentation des crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 et aux écarts des dépenses réelles durant le trimestre se terminant le 31 décembre 2021.

État des autorisations

Comme l'indique l'état des autorisations, le total des autorisations budgétaires disponibles du Bureau affiche une diminution nette de 646 000 dollars (2,7 %) par rapport au même trimestre en 2020-2021. Cette diminution est principalement attribuable aux exigences en matière de rémunération perçues au cours de l'exercice.

Dépenses budgétaires par article courant

Les dépenses trimestrielles du BSGG ont augmenté de 205 000 $ ou de 3,6 % par rapport à l'exercice précédent, tandis que les dépenses depuis le début de l'exercice ont grimpé de 564 000 $ ou de 3,6 % par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est largement attribuable aux dépenses liées au personnel, en raison de la révision des taux de rémunération et des paiements rétroactifs résultant de la signature des conventions collectives échues. Alors que les impacts de la pandémie de COVID-19 s'atténuent, la reprise graduelle des activités du BSGG entraîne également une augmentation générale des dépenses.

C) Risques et incertitudes

Le présent rapport financier trimestriel du Bureau reflète les résultats de l'exercice courant relativement au Budget principal des dépenses, dont la totalité des crédits a été octroyée le 24 juin 2021.

Les principales dépenses du Bureau sont liées au personnel, y compris les avantages sociaux. Le Bureau respecte les niveaux approuvés pour ses crédits en personnel et en assume la gestion avec diligence, tout en poursuivant la mise en œuvre d'un plan sur les ressources humaines à l'échelle de l'organisation. Ce plan vise à aligner les processus de dotation avec les priorités de

l'organisation et à implanter des stratégies pour améliorer l'efficience opérationnelle et optimiser les ressources. De plus, il continuera de chercher des moyens novateurs et rentables pour réaliser des économies et limiter les risques durant la pandémie COVID-19. Le Bureau cherchera aussi des possibilités de collaborer avec d'autres organisations du gouvernement du Canada en vue d'atteindre ses objectifs opérationnels plus efficacement. Grâce à ces changements, le Bureau continuera de contribuer à la gestion efficace des ressources humaines, au profit des ministères et organismes de la fonction publique, des gestionnaires, des employés et de la population canadienne.

D) Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Il n'y a pas eu d'autres changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes ayant une incidence sur les rapports financiers au cours du trimestre qui s'est terminé le 31 décembre 2021.

Approbation des cadres supérieurs

Original signé par	**Original signé par**
M. Ian McCowan	**M. Fady Abdul-Nour P. Eng.**
Secrétaire du gouverneur général	Dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada
Le 22 février 2022

Bureau du Secrétaire du Gouverneur Général

Rapport financier trimestriel

pour le trimestre terminé le 31 décembre 2021

État des autorisations *(non-vérifié)*

	Fiscal Year 2021-22			Exercice financier 2020-21		
(en milliers de dollars)	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 - Dépense du Programme	21 371	5 106	13 831	20 808	4 958	13 336
Autorisations législatives budgétaires						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 164	541	1 623	2 111	528	1 583
Pensions payables en vertu de la *Loi sur le gouverneur général*	771	230	690	756	190	569
Traitement du gouverneur général	324	82	142	309	78	233
Autorisations budgétaires totales	**24 630**	**5 959**	**16 286**	**23 984**	**5 754**	**15 721**

Note: *N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.*

Bureau du Secrétaire du Gouverneur Général

Rapport financier trimestriel

pour le trimestre terminé le 31 décembre 2021

Dépenses budgétaires par article courant *(non-vérifié)*

	Exercice financier 2021-22			Exercice financier 2020-21		
(en milliers de dollars)	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses						
Personnel (01)	17 993	4 274	12 711	17 382	4 153	12 061
Transports & communications (02)	1 310	200	367	1 306	110	244
Information (03)	776	99	278	774	112	213
Services professionnels & spéciaux (04)	1 806	665	1 240	1 805	750	1 472
Location (05)	525	231	391	521	122	316
Réparation et entretien (06)	15	0	2	15	7	9
Services publics, fournitures et approvisionnements (07)	1 025	182	327	1 024	40	216
Acquisition de matériel et d'outillage (09)	331	71	179	331	244	419
Paiements de transfert (10)	778	230	690	756	190	569
Autres subventions et paiements (12)	71	7	101	70	26	202
Total des dépenses budgétaires	**24 630**	**5 959**	**16 286**	**23 984**	**5 754**	**15 721**